

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.  
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

**SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT  
PLUS 5 CARPET SHAMPOO**

USAGE DU PRODUIT : Shampooing pour moquettes très moussant

**NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE**  
Spartan Chemical Company, Inc.  
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

**N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE**  
888/314-6171 (24 Heures)  
**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**  
800/537-8990

**SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :**

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m <sup>3</sup>	LECT mg/m <sup>3</sup>	Plafond mg/m <sup>3</sup>		
151-21-3	5-10	Sulfate sodique de lauryle	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
7758-29-4	1-5	Tripolyphosphate de sodium	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
1300-72-7	1-5	Xylènesulfonate de sodium	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
160611-48-3	1-5	Polymère d'anhydride maléique styrène	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
628-63-7	< 1	Acétate de pentyle	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible

**SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**

<b>POINT D'ÉBULLITION</b> 100° C (212° F)	<b>DENSITÉ (H<sub>2</sub>O = 1)</b> 1,058	<b>% DE SOLIDE SUR LA MASSE</b> 15-20
<b>PRESSION DE LA VAPEUR</b> Non établies	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b> (acétate de butyle = 1) < 1	<b>POINT DE CONGÉLATION</b> Non disponible
<b>DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)</b> Non établies		<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b> Complète
<b>pH</b> 9,5-10,0	<b>APPARENCE ET ODEUR</b> Liquide jaune, parfum de banane	<b>SEUIL DE L'ODEUR</b> Non disponible
<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE</b> Non disponible		<b>ÉTAT PHYSIQUE</b> Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide__

**SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>POINT D'ÉCLAIR</b> > 100° C (212° F)	<b>MÉTHODE DE DÉTERMINATION</b> ASTM - D56	<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ</b> Non disponible
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b> Dioxyde de carbone, produit chimique en poudre, eau	<b>CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ</b> Sans objet	<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b> Sans objet
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE</b> Non établies		<b>DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ</b> Sans objet
<b>INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE</b> Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
<b>RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b> Les produits de combustion sont toxiques.		

## SECTION V : RÉACTIVITÉ

<b>STABILITÉ :</b> STABLE <u>X</u>	<b>CONDITIONS D'INSTABILITÉ</b> Non établies	<b>CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ</b> Non établies
<b>INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)</b>	Oxydants forts	
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE</b>	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone	

## SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES :** Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

### LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

**CONTACT OCULAIRE :** Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Risque de provoquer une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

**INGESTION :** Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

**INHALATION :** L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

### PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque d'une irritation de la peau et des yeux

### SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

### CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

### EFFETS TOXIQUES SUR

#### LA REPRODUCTION

Non disponible

#### TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

#### MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

#### EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

## SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou autres et des lunettes de protection contre les produits chimiques lors de la manipulation du produit non dilué. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

**MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :** Des petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

**MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS :** Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

**MÉTHODE DE MANUTENTION :** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ou avaler.

Éviter de respirer de vapeurs ou de brouillards. Laver abondamment après toute manipulation.

**EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :** Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Entreposer à des températures supérieures à 10° C (50° F). Garder hors de la portée des enfants.

**RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION :** Néant, Description d'expédition : Non-Hazardous Products

## SECTION VIII : PREMIERS SOINS

**YEUX :** Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

**PEAU :** Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau à l'eau et au savon. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

**INGESTION :** Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

**INHALATION :** Faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

## SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

### PLUS 5 CARPET SHAMPOO

**DATE D'ÉMISSION :** 2 décembre 2014

**REMPLECE :** 10 février 2012

**APPROUVÉ PAR :** Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :** 800/537-8990